CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74002** **VALABLE JUSQU'AU** **03/09/2025**

ÉDITÉ LE 30/07/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2006

Raison sociale : ETS DANIEL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/06/2024

Capital : 171 000

14 RUE DES ABBESSES
77580 CRECY-LA-CHAPELLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 489 274 035 00034

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 2112589

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148929479

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148929479

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 01 64 63 00 11 **Fax :**

Portable : 0687028760

Responsabilité légale :
AMBROS DANIEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : daniel.ambros@ets-daniel.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 031 345 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	11	20/07/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.